



Compte Rendu commission CSSCT 02 octobre 2019

Point n1 : Dossier immobilier

Ici est présenté le séquençage des mouvements de personnel entre Atlantica, le centre d'affaires Porte de Bordeaux et le nouveau bâtiment acheté au défunt Crédit Foncier cours Clemenceau.

En effet il va y avoir des transferts de personnel entre ces 3 entités mais aussi au sein du siège pour regrouper les services actuellement éclatés...sauf que face à la résistance de certaines directions et alors que matériellement ça serait réalisable, des services devront continuer à travailler séparément !

Faire preuve d'autorité semble plus facile envers les « pauvres » employé-es que face à certaines directions ?

Exemple de mutation : Direction développement BDR 17 postes situés actuellement au 6 ème étage à Altantica vont partir à Clémenceau, Bordeaux. Idem pour le service des personnes protégées avec 13 postes transférés cours Clémenceau.

Coup d'envoi des réjouissances première semaine de novembre (fin des travaux à Clémenceau fin octobre).

Point n2 : Point sur l'absentéisme

Un point a été fait au CSE du mois de mars et comme dans « l'excellent » accord signé par le SU et la CGC il n'est prévu qu'une seule présentation par an (les élu-es **SUD-Solidaires** avaient dénoncé ce qui paraissait déjà comme une aberration) la direction a accepté du bout des lèvres de faire un point à mi étape. Mais un point... pas une présentation complète.

Pas de surprise ça explose de partout avec une hausse de 25% de l'absentéisme notamment chez les hommes (fait nouveau), une très forte augmentation dans la tranche 25-29 ans Inquiétant !

	2018	2019
Mi-temps thérapeutique	5	9
Longue maladie	25	29
Accident du travail	6	1

La question qui brule toutes les lèvres : on fait quoi pour arrêter le massacre ?

Réponse de la direction : rien !

Point n3 : incivilités-Agressions

Alors que le document s'arrête au 30 juin 2019, à fin septembre on peut dire que malheureusement on bat tous les records ! Avec toujours en tête les refus de prestations guichet et nouveau, depuis 2 ans les mécontentements sur produits.

Pour la direction toujours la même rengaine : il faut que les collègues portent plainte !

En effet si l'on envoie uniquement la lettre de clôture à 60 jours, cela ne suffit pas forcément car si le client refuse la clôture c'est parole contre parole...et on n'a pas toujours le dernier mot.

Idem, facile de clôturer le 04 du mois mais les assurances, prêts, assurance vie c'est compliqué car la loi ne laisse que peu de manœuvre.

Il y actuellement au sein de la direction une réflexion pour savoir si la Caisse ne va pas systématiquement saisir le procureur de la république

Les élu-es **SUD-Solidaires** sont intervenu-es pour demander plus de réactivité de la part de l'entreprise afin que le département juridique s'occupe de porter plainte. On peut comprendre que les collègues agressés n'aient pas la force de le faire.

Les élu-es **SUD-Solidaires** ont rappelé par exemple que sur le 47 (Lot et Garonne) le dépôt de plainte en ligne fonctionne très bien.

De plus les élu-es **SUD-Solidaires** ont une nouvelle fois notifié que l'entreprise à un devoir de protection physique et morale pour ses employé-es.

Réponse de la direction :

Il y a une procédure qui oblige le DA ou le DG à aller porter plainte. Il faut donc respecter les procédures.

En cas d'agression vous savez ce que vous devez dire à votre ligne hiérarchique ! et en cas de refus, nous contacter.

Point n4 : Regroupement d'agences

Les élu-es **SUD-Solidaires** ont rappelé une nouvelle fois que la sémantique avait une importance et qu'on parlait bien de fermetures d'agences.

Une fois passé ce rappel qui agace l'entreprise, pas de surprise « TOUT VA BIEN ! ».

Les clients sont avertis par mail, une affiche est posée sur la porte d'entrée, un message sur le poste accueil donne les nouvelles coordonnées...du poste accueil de l'agence où ont été réaffectés les collègues, les distributeurs sont arrêtés et enlevés sous 72 heures et les boîtes aux lettres obstruées.

Bref ça roule, c'est bien huilé. Il faut dire qu'avec 12 fermetures en 1 an notre président Jérôme TERPERAU s'y connaît ! Pour info quand celui-ci était en CE Midi Py, il en a fermé ...60 ! c'est un EXPERT !

Après quelques chiffres sur les 9 fermetures du mois de juillet :

5 DA ont été repositionnés sur une autre agence, 1 est passé chargé pro, 1 au CRCI, 1 au département finance et pédagogie et 1 est parti de l'entreprise comme on dit pudiquement !

2 GC sont passés CC, 7CC sont passés RC.

Conclusion : Après bientôt 1 an d'existence, cette commission (sensée remplacer l'ex CHSCT est restée 7 mois sans secrétaire, le SU voulait des heures spécifiques supplémentaires pour le ou la secrétaire alors que ce n'est pas prévu dans l'accord (qu'ils ont signé, sic !)) est prisonnière de cet accord pitoyable avec peu de moyens et peu de manœuvres d'actions. C'est au final une simple chambre d'enregistrement ½ journée par mois.